

## Déclaration de conformité CE

selon la directive CE relative aux machines 2006/42/CE, annexe II 1 A

Par la présente, la société **Sennebogen Maschinenfabrik GmbH**  
Hebbelstr. 30  
D-94315 Straubing

certifié conformément à : ISO 9001:2015; N° d'enregistrement du certificat : 41210823/3  
pour l'usine de Straubing et  
ISO 9001:2015; N° d'enregistrement de certificat : 379717 QM15  
pour l'usine de Wackersdorf

déclare que la

### Pelle hydraulique pour la manutention de matériaux

TYPE (modèle) : 728  
N° machine : 728.0.1027  
Année de construction : 2021  
Type de châssis : sur roues (M)  
Type de moteur : moteur diesel  
Puissance moteur : 129 kW

sous sa forme mise en circulation par notre entreprise, est conforme aux dispositions applicables suivantes:

- Directive CE relative aux machines 2006/42/CE (JO L 157 du 9.6.2006)
- Directive CEM 2014/30/UE du 26/02/2014 (JO L 96 du 29.3.2014)
- Directive relative aux émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments 2000/14/CE (JO L 162 du 3.7.2000)

Procédure d'évaluation de conformité:

Contrôle de fabrication interne avec examen des documents techniques et contrôle régulier conformément à l'annexe VI

Organisme désigné:

0044 – TÜV NORD CERT GmbH  
Langemarckstraße 20, 45141 Essen, Allemagne

Niveau sonore moyen mesuré:

101 dB

Niveau sonore garanti:

101 dB

Type de machine conformément à l'art. 12, annexe I:

N° 20. Pelle

- Directive relative aux émissions de gaz polluants 2016/1628/EG, niveau 5 (JO L 252 du 16.09.2016)

#### Normes harmonisées prises en considération:

- EN 474-1:2006+A4:2013 (Engins de terrassement, Sécurité - Prescriptions générales)
- EN 474-5:2006+A3:2013 (Prescriptions applicables aux pelles hydrauliques)

Les outils de travail à monter ne font pas partie de la pelle hydraulique. Ils constituent des « dispositifs interchangeables » et sont donc soumis à une procédure d'évaluation CE propre conformément à la directive 2006/42/CE, article 2, point (b).

Sennebogen Maschinenfabrik GmbH s'engage à mettre les supports techniques à la disposition des autorités de surveillance du marché sur demande dûment motivée, dans un délai raisonnable, et à les lui transmettre sous format électronique.

Cette déclaration perdra toute validité dans le cas d'une transformation de la machine effectuée sans accord de notre entreprise.

Straubing, 07.09.2021

---

SENNEBOGEN Maschinenfabrik GmbH  
M. Alexander Scherer  
Directeur d'usine